



Mairie de Saint-Georges-sur-Eure

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE

ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT N°73-2026

Monsieur le Maire de Saint-Georges-sur-Eure,

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu la demande formulée le 31/03/2026 par la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – 2 Allée du Bois Gueslin – 28630 MIGNIERES, représentée par Monsieur PILLARD Rémi,

Considérant qu'en raison des travaux de maintenance sur un poste HTA/BT rue Edouard Branly le 21 mai 2026, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement comme suit ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La société EIFFAGE ENERGIE exécutera les travaux de maintenance sur un poste HTA/BT rue Edouard Branly le 21 mai 2026. Les véhicules de travaux empiéteront sur la chaussée ce qui entraînera une circulation alternée.

Le stationnement des véhicules légers et poids lourds dans les deux sens de circulation ainsi que tout dépassement durant cette période seront interdits.

L'accès aux riverains ainsi qu'aux services de police et de secours sera maintenu.

Article 2 : Une signalisation informant les piétons et les automobilistes devra être établie et mise en place par le demandeur, conformément aux dispositions réglementaires susvisées.

Article 3 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage.

Article 4 : La présente décision est susceptible d'être déférée devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Monsieur le maire de la commune de Saint-Georges-sur-Eure, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-sur-Eure,

Le 01/04/2026

Le Maire,
Jacky GAULLIER

